

Depuis l'automne 2018, tous les cours du programme de doctorat de premier cycle auront comme unique système de notation « Succès ou échec ».

Le relevé de notes ne fera donc mention que de **S** pour succès et de **E** pour échec. Il n'y aura pas de calcul de la moyenne. En diffusion interne seulement, sans mention au relevé de notes, certains étudiants vont recevoir la mention **S\*** (le relevé de notes indiquera S). La mention **S\*** est un avertissement fait par la faculté aux étudiants dont la performance est limite ; soit tout juste égale au niveau acceptable de performance (NAP) soit dans le 5<sup>e</sup> percentile le plus faible du groupe. Les étudiants concernés par la mention **S\*** seront invités à rencontrer la direction de manière à leur offrir un support pédagogique

Les modalités d'évaluation incluent différents types d'examens et de travaux. La plupart des cours de l'année préparatoire ont un examen partiel et un final. La note de passage à l'année préparatoire est fixée à 60 %. Les cours de première et deuxième année sont évalués principalement par un examen final avec un pourcentage accordé à la performance à un examen à faible impact (EFI). Une évaluation des compétences transversales se fait par les tuteurs des cours APP. La notation des cours est basée sur une note acceptable de performance (NAP) déterminée par le comité de cours et la direction pour l'évaluation de l'expertise (examens) et par un seuil de passage de 60 % pour l'évaluation par les tuteurs. Le NAP des examens au programme M.D. n'est donc pas toujours identique et il n'est pas toujours fixé à 60 %. Il se retrouve généralement entre 60 et 65%. La première page des examens indique le NAP provisoire, après analyse documentaire des résultats d'examen, le NAP peut être révisé. Les étudiants doivent réussir les deux composantes (compétences transversales et expertise) pour la réussite des cours en mode APP/APE des deux premières années. Les informations spécifiques à chacun des cours sont inscrites dans les plans de cours disponibles sur l'environnement d'apprentissage (ENA).

Le programme d'études médicales de premier cycle est un programme à promotion par année. **La promotion à l'année suivante est autorisée par l'obtention de la mention succès à TOUS les cours de l'année.**

**L'étudiant qui, avant examen de reprise, obtient la mention E (échec) à quatre cours ou plus dans la même année du programme est exclu du programme sans avoir droit à la reprise.** La décision est donc prise AVANT les examens de reprises dans ce cas.

**L'étudiant qui, avant Reprise, obtient la mention E (échec) à trois cours dans la même année du programme est placé en probation et doit reprendre tous les cours de l'année sans avoir droit à la reprise.** La décision est donc prise AVANT les examens de reprises dans ce cas.

L'étudiant qui, **après reprise**, est en échec pour 1 cours ou plus dans la même année est exclu du programme.

Un étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un programme.